

phiques entre l'île Grand Manan et l'île de Whitehead, à travers les îles Rose et Chain, tel que proposé par le surintendant des lignes télégraphiques du gouvernement dans son rapport. Cela entraînera la construction de quatre milles et demi de lignes de terre et d'un nœud et demi de gros câbles sous-marins, tel que demandé le 8 mars 1889, par le député de Charlotte. La question a été mise à l'étude, afin de savoir si nous pouvions et devions exécuter ce projet, et nous avons constaté que nous devions l'exécuter. C'est tout ce que nous pouvons faire pour la population de Grand Manan.

M. GILLMOR : C'est la continuation du câble sous-marin jusqu'à Grand Manan où il y a une population qui en a grand besoin, et le prolongement de la ligne jusqu'à l'île Whitehead.

Reconstruction de la ligne entre Ashcroft et Barkerville, Colombie-Anglaise,....\$13,000.

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est la ligne connue sous le nom de ligne Caribou, dans la Colombie Anglaise. L'une des conditions de l'entrée de cette province dans la Confédération est que cette ligne sera maintenue. La ligne est usée et a besoin d'être refaite d'un bout à l'autre. Le tout coûtera \$26 ou \$27,000, mais nous avons cru devoir diviser les travaux en deux et ne demander que \$16,000 cette année. La ligne fonctionne actuellement, mais elle est si souvent brisée et exige de si constantes réparations, qu'il est réellement nécessaire de la remplacer par une nouvelle ligne.

Somme nécessaire pour défrayer le transport de la maille entre le Canada et le Royaume-Uni, en vertu d'un contrat passé avec M. Andrew Allan, au taux de \$125,000 pas année..... \$125,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je désire d'abord demander au premier ministre si, conformément à sa promesse, il a déposé la correspondance échangée entre lui et les MM. Anderson, ce qu'il devait faire aujourd'hui.

M. FOSTER : C'est ma faute. Le premier ministre m'a demandé de faire préparer les lettres et de voir à ce qu'elles fussent produites. Je les ai fait préparer, mais, malheureusement, j'ai oublié de les produire cette après-midi. Elles seront produites demain. Ce crédit est conforme aux explications données et il y a quelque temps par le directeur-général des postes. C'est le contrat temporaire, passé pour un an avec M. Andrew Allan.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Nous avons besoin d'avoir plus d'explications que cela. Nous devrions savoir quel service l'honorable s'attend d'avoir pour cette somme, quel est l'état actuel de la question et quelle est la politique du gouvernement à cet égard. A-t-il renoncé à son service de 21 nœuds ou de 20 nœuds, quel qu'il fût ? Aurons-nous des steamers qui prendront, comme l'a dit l'un de mes honorables amis, 20 jours pour faire la traversée entre Halifax et Liverpool ou à quoi se sont engagés les MM. Allan, quant à la vitesse des steamers qui feront le service pendant l'année ?

M. FOSTER : Quand cette question a été soulevée il y a quelques jours, le directeur général des postes a donné des explications pleines et entières. Il a aussi donné le nom des steamers qui feront le service, et il a été échangé quelques remarques au sujet de leur vitesse et de leur type. Les meilleurs steamers de la ligne seront affectés à ce service, et dans le cas où ils seraient désemparés, M. Allan à

Sir HECTOR LANGEVIN.

le choix de quelques autres steamers qui sont désignés. Quant à l'autre service, dès que la saison sera fermée, le gouvernement se propose d'étudier la question et de la résoudre le plus promptement possible, afin que nous puissions avoir un service de première classe et bien équipé, entre le Canada et les ports anglais. Je ne puis dire maintenant si ce service sera de 20 nœuds ou de 21 nœuds.

M. LAURIER : Nous savions tout cela déjà et cette déclaration est très vague. Ce que nous avons intérêt à savoir présentement, c'est de savoir si le grand projet du gouvernement en vue d'un service rapide, égalant le meilleur service océanique, a été abandonné ou si on y persévère. L'honorable premier ministre nous a fait, à un moment donné de très grandes promesses, mais, bien que l'autorité de son nom s'attachât à ces promesses, si on n'y a pas tout à fait ajouté foi. Or, nous voulons savoir si l'honorable ministre lui-même a encore foi dans ce projet. Nous voulons savoir quelle est la politique actuelle du gouvernement sur ce point. Le ministre dit que ce n'est qu'un arrangement temporaire. Devra-t-il rester temporaire, ou devra-t-il devenir constant, et, s'il est définitif, en quoi consiste-t-il ?

M. FOSTER : Cet arrangement temporaire ne se rapporte pas à un service constant. Il durera l'année pour laquelle il a été établi.

M. LAURIER : Et il sera remplacé par quoi ?

M. FOSTER : Comme je l'ai déjà dit, dès que la session sera terminée, nous nous proposons de reprendre au point où nous les avons laissées, les négociations relatives à un service transatlantique rapide. L'honorable député va dire que je donne des renseignements que la chambre possède déjà, mais \$500,000 ont été votées dans ce but, et c'est l'intention du gouvernement de les employer de façon à obtenir un service très bien équipé, et aussi rapide que possible, et le gouvernement espère obtenir un service tout aussi efficace que ceux qui se font entre les grands ports de mer des Etats-Unis et l'Angleterre. Je ne puis en dire davantage.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il est évident que le projet de l'honorable ministre a échoué—comme la gauche le lui a prouvé—et je suppose qu'il a échoué à cause de son absurdité intrinsèque. Je dis qu'il n'a jamais été fait de proposition aussi absurde que celle ayant en vue d'obtenir une ligne de steamers rapides devant toucher à un port du midi de l'Angleterre et à un port français, avec l'espoir que cette ligne pourrait se subvenir à elle-même. On ne pourrait réaliser un projet de ce genre qu'aux conditions les plus extravagantes, et encore, je ne crois pas qu'on y réussirait. Nous devrions avoir plus de renseignements au sujet de ce projet. Nous devrions savoir si le gouvernement a décidé de persévérer dans cette proposition absurde. Si oui, qu'il le dise carrément et nous saurons à quoi nous en tenir ; mais s'il s'aperçoit aujourd'hui que c'est une proposition absurde, il devrait être prêt à soumettre à la chambre un projet alternatif. Tous ceux qui connaissent le Saint-Laurent, s'accorderont à dire avec moi qu'il est impossible de supposer que des steamers peuvent faire 20 nœuds à l'heure en remontant ce fleuve. Ils pourraient le faire dans un voyage sur quatre, mais assurément pas davantage, et le gouvernement s'est lié à un projet qu'il doit connaître comme impraticable.